

PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2025
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE AU PETIT BOIS
Centre de service scolaire de Sorel-Tracy

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Au Petit Bois, tenue le 4 décembre 2025, à 18 h 30, à la bibliothèque de l'établissement, situé au : 1060, rue Des Grands-Bois, Sorel-Tracy, Québec, J3P 7T7, à laquelle sont présents :

Membres					
Parents	✓	Personnel	✓	Communauté	✓
M ^{me} Isabelle Marinacci, Présidente	✓	M ^{me} Isabelle Pontbriand, enseignante	✓	Autre invité :	☐
M ^{me} Fanny Civel, Vice-présidente	✓	M ^{me} Myrto Lamarche, enseignante	✓		
M ^{me} Janie S. Cournoyer	✓	M ^{me} Marie-Ève Dubé, enseignante d'anglais	✓		
M ^{me} Catherine Parent	✓			Direction	
M ^{me} Isabelle Grenier	✓	M ^{me} Sonia Gendron, orthopédagogue	✓	M ^{me} Marie-Eve Michon	✓
M. Olivier Lemoine	✓	M ^{me} Anny Dufour, T.E.S.	AM		
Substituts :		M ^{me} Karyne Déziel, Responsable du SDG	✓		
M ^{me} Laurence Godin					
M ^{me} Sophie Lemire	AM				

AM : Absence motivée ANM : Absence non motivée

1. SUJETS STATUAIRES

1.1 Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18 h 32 et la direction procède à la vérification du quorum.

CÉ-25-12-091

1.2 Lecture, ajouts et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Sonia Gendron que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Reporter le sujet 2.3;
- Retirer le sujet 2.5.

Adopté à l'unanimité
C.É.-25-12-091

CÉ-25-12-092

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 octobre 2025

Il est proposé par Madame Karyne Déziel d'adopter le procès-verbal du 16 octobre 2025.

Adopté à l'unanimité
C.É.-25-12-092

1.4 Suivi au procès-verbal du 16 octobre 2025

Les vérifications en lien avec les photocopies des 1^{re} années ont été effectuées par la direction et la secrétaire et tout était conforme.

1.5 Période de questions du public

Pas de public présent.

2. SUJETS DE DÉCISIONS

CÉ-25-12-093

2.1 Nomination du ou des représentant(s) de la communauté

Il n'y a aucun représentant de la communauté cette année.

2.2 Décisions sur les activités de financement au besoin (fonds à destination spéciale)

CONSIDÉRANT la création de l'album des finissants pour les élèves de 6^e année.

CÉ-25-12-094

Il est proposé par Madame Isabelle Pontbriand d'approuver la campagne de financement « vente de chocolat », qui se tiendra en janvier 2026;

Il est entendu que ces fonds serviront à financer l'achat de l'album des finissants.

Voici quelques idées que l'équipe de l'O.P.P. nous propose, afin d'amasser des sous :

CÉ-25-12-095

- Petite danse d'Halloween (24 octobre 2025);

Il est proposé par Madame Marie-Ève Dubé d'approuver l'activité de financement « Petite danse d'Halloween », afin de financer les activités de l'O.P.P..

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-095**

CÉ-25-12-096

- Course du 14 novembre 2025;

Il est proposé par Madame Fanny Civel d'approuver l'activité de financement « Course du 14 novembre 2025 », afin de financer les activités de l'O.P.P..

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-096**

CÉ-25-12-097

- Petite danse du 30 janvier 2026;

Il est proposé par Madame Karyne Déziel d'approuver l'activité de financement « Petite danse du 30 janvier 2026 », afin de financer les activités de l'O.P.P..

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-097**

C.É.-25-12-098

- Soirée jeux de société le 20 février 2026;

Il est proposé par Madame Sonia Gendron d'approuver l'activité « Soirée jeux de société le 20 février 2026 », afin de financer les activités de l'O.P.P..

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-098**

C.É.-25-12-099

- Soirée cinéma le 27 mars 2026;

Il est proposé par Madame Myrto Lamarche d'approuver l'activité de financement « Soirée cinéma le 27 mars 2026 », afin de financer les activités de l'O.P.P..

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-099**

C.É.-25-12-100

- Soirée des finissants le 12 juin 2026.

Il est proposé par Madame Marie-Ève Dubé d'approuver l'activité « Soirée des finissants », le 12 juin 2026.

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-100**

Si la campagne de financement génère des surplus, une autre résolution devra être nécessaire pour l'utilisation des surplus.

Suivi des dépenses liées au fonds à destination spéciale :

C.É.-25-12-101

Fonds 27109 :

- Achat de 151,27 \$ chez Super C et de 63,44 \$ chez IGA pour le voyage finissant (PEIA) au compte 27109.

Il est proposé par Madame Myrto Lamarche d'approuver les dépenses du compte 27109, telles que présentées.

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-101**

C.É.-25-12-102

Fonds 27121 :

- Revenus de 764,56 \$ et 518,20 \$ qui sont des transferts de 2024-2025 au compte 27121.

Il est proposé par Madame Karyne Déziel d'approuver les revenus du compte 27121, tels que présentés.

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-102**

CÉ-25-12-103

Fonds 27111 :

- Transfert de fonds de 5 051,82 \$, provenant de l'année scolaire 2024-2025. Achat de 450,00 \$ chez Zone découverte et revenu de 92,20 \$ de la campagne de financement « Colle à moi » pour autres voyages, au compte 27111.

Il est proposé par Madame Sonia Gendron d'approuver la dépense de 450,00 \$ chez Zone découverte, au compte 27111, tel que présentée.

**Approuvé par Madame Myrto Lamarche
C.É.-25-12-103**

CÉ-25-12-104

Fonds 27120 :

- Achat de 2 242,01 \$ chez lignage Signaltec, 204,66 \$ chez JL pour réparer le panier de basket-ball plus 80,48 \$ pour la main-d'œuvre de réparation. Location de la nacelle pour l'installation du panier de basket-ball, au coût de 281,69 \$. Achat de 3 tables de ping-pong au coût de 9 071,54 \$ pour la cour d'école au compte 27120.
- Revenus de 172,12 \$, remboursement de taxes, deux transferts de 2024-2025 (1 026,06 \$ et 6 099,45 \$) ainsi que 12 405,00 \$ pour la campagne de financement de chocolat.

Il est proposé par Madame Marie-Ève Dubé d'approuver les dépenses et les revenus du compte 27120, tels que présentés.

**Approuvé par Madame Catherine Parent
C.É.-25-12-104**

CÉ-25-12-105

Fonds 27125 :

- Dépenses de 149,77 \$ pour le concours de dessin, 86,29 \$ pour la couse éclairée, 817,33 \$ pour la petite danse. Transfert de revenus de 2024-2025 : 2 391,43 \$. Petite danse d'Halloween 1 900,00 \$, course éclairée 335,00 \$ et deux remboursements de taxes (204,66 \$ et 49,53 \$) au compte 27125.

Il est proposé par Madame Janie S. Cournoyer d'approuver les dépenses et les revenus du compte 27125, tels que présentés.

**Approuvé à l'unanimité
C.É.-25-12-105**

2.3 Suivi du budget révisé

Sujet reporté à une rencontre ultérieure.

2.4 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Un sondage sera réalisé, via courriel, pour chacun des cycles, par Madame Isabelle Marinacci, afin de connaître la catégorie de livres préférés des élèves de l'école.

CÉ-25-12-106

2.5 Choix du photographe scolaire 2026-2027

La compagnie Photo Repensé sera notre photographe scolaire pour l'année scolaire 2026-2027.

Il est proposé par Madame Sonia Gendron d'approuver le choix du photographe scolaire pour 2026-2027.

CÉ-25-12-107

2.6 Approbation des modifications pour le Code de vie;

Il est proposé par Madame Karyne Déziel d'approuver les modifications pour le Code de vie.

CÉ-25-12-108

2.7 Approbation de la grille-matière 2026-2027

(FGJ)

CONSIDÉRANT les articles 84 et 89 de la Loi sur l'instruction publique, concernant les modalités d'application du Régime pédagogique;

C.É.-25-12-098

Il est proposé par Madame Isabelle Grenier et appuyé par Madame Marie-Ève Dubé que le C.É. approuve les modalités d'application du Régime pédagogique, telles que présentées dans la grille-matière annexée au présent procès-verbal.

CÉ-25-12-109

2.8 Approbation des sorties éducatives qui nécessite un changement à l'horaire et qui implique un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement, notamment les sorties et les voyages.

CONSIDÉRANT les articles 87 et 89 de la Loi sur l'instruction publique, concernant les activités éducatives nécessitant un changement aux heures d'entrée ou de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement;

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Madame Isabelle Pontbriand et appuyé par Madame Janie S. Cournoyer que le C.É. approuve le changement concernant l'activité suivante : voyage à Toronto du 28 au 30 avril 2026.

3. SUJETS D'INFORMATIONS

3.1 Information de la présidence

Aucune information de la présidence.

3.2 Information de la direction

- Présentation du nouveau plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Les services éducatifs ont annoncé le modèle modifié le 27 novembre dernier. Nous vous le présenterons lors de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement;
- Un baril a été déposé, afin d'amasser des denrées pour le temps des fêtes;
- D'importants travaux ont été réalisés lors de la journée pédagogique du 28 novembre 2025, afin d'effectuer la réfection du système de plomberie de l'école. Des travaux seront à venir à l'intérieur de l'école également, puisque notre tuyauterie est vieillissante et abîmée;
- Nous avons reçu les tables de ping-pong le 28 novembre. Elles seront installées au printemps 2026;
- Les membres de l'équipe-école iront de l'avant pour l'utilisation des cibles au mur avec les balles de neige. Une présentation avec modélisation des bons choix de jeux dans la neige sera effectuée;
- Une T.E.S anime présentement des récréations avec de bons choix de jeux;
- L'équipe du GDPL ont amassé un montant de 14 420,00 \$ pour l'amélioration de la cour de l'école et le course o thon a amassé 2 275,00 \$.;
- Ne pas oublier d'aller consulter le site du Centre de services scolaire lors d'une tempête. Une décision sera prise au plus tard à 6 h 30, le matin. Si aucune annonce n'est faite à cette heure, c'est que les services scolaires sont maintenus.
- Selon l'article 96.12 de la LIP, les parents ont droit à de l'assistance si leur enfant est victime de violence ou d'intimidation. La personne désignée au Centre de service scolaire est Madame Sonia Lemoine.
- Les parents des élèves de la maternelle devront désormais effectuer l'inscription en ligne. Un appareil sera à la disposition des parents au secrétariat, en cas de difficultés.
- Nous vous rappelons l'importance de répondre au sondage lié au PEVR. Madame Isabelle Marinacci se questionne si les membres du C. É. seront informés des résultats pour ce sondage (possibilité de cliquer qu'une seule fois). Madame Marie-Eve Michon va s'informer à ce sujet.
- Le calendrier scolaire 2026-2027 est présentement en consultation.

3.3 Information des enseignants(es) et du service de garde

Aucune information des enseignants(es) et du service de garde.

3.4 Information de l'O.P.P.

- Il y a du nouveau concernant une mission des lutins.

3.5 Information de la représentante au Comité de parents

Aucun représentant(e) nommé(e) cette année.

4. VARIA

- 4.1** Un membre demande s'il est possible de prioriser l'utilisation de livres québécois en classe et à la bibliothèque afin de faciliter la lecture pour les élèves. L'école précise que l'achat de livres québécois est effectivement privilégié, mais que certaines collections provenant d'ailleurs peuvent être choisies lorsqu'elles répondent mieux à un thème pédagogique précis.
- 4.2** Un membre remet en question l'absence de surveillant au passage piéton après le dîner. L'école indique que cette présence n'est pas jugée nécessaire et que les ressources en personnel doivent être affectées ailleurs.
- 4.3** Un membre s'interroge concernant la présence de YouTube sur les tablettes des élèves et exprime des préoccupations quant au fait que la surveillance repose entièrement sur les épaules des enseignants. L'école indique que les enseignants doivent effectivement assurer cette supervision, que YouTube est soumis à certaines restrictions, que les enseignants souhaitent conserver l'accès pour l'utilisation au tableau principal et pour demander aux élèves d'y faire des recherches. Un membre demande de vérifier auprès du centre de services la possibilité de retirer l'accès à YouTube sur les tablettes des élèves, tout en maintenant l'accès pour les enseignants sur leurs ordinateurs.
- 4.4** Des membres suggèrent d'informer davantage les parents, notamment par la page Facebook ou par courriel. Il est mentionné que certains achats pour la cour d'école ne sont pas communiqués aux parents et que certaines informations pertinentes, comme les droits des parents à une assistance lorsque leur enfant est victime de violence ou d'intimidation, ne sont partagées qu'au CÉ. Il est souligné qu'une meilleure communication renforcerait le lien entre l'école et la maison. La page Facebook de l'école Laplume est citée en exemple. L'école rappelle que la priorité demeure les élèves et qu'il est difficile de faire davantage de communications aux parents par manque de temps.

5. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le lundi 9 février 2026, à 18 h 30.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Janie S. Cournoyer propose la levée de l'assemblée à 20 h 16.

Approuvé par Madame Myrto Lamarche
C.É.-25-12-110



La présidence

Marie-Eve Wzechow

La direction